



jusqu'au vendredi 5 août 2022

Résidence illustration au MIJ - Appel à candidatures

Le Musée de l'illustration Jeunesse de Moulins propose une nouvelle résidence de création en illustration, d'octobre à décembre 2022. Candidatures à envoyer jusqu'au vendredi 5 août 2022.

Objet de la résidence

- Temps de création Pendant la durée de la résidence, fixée à trois mois, l'artiste accueilli mènera un travail de création originale.
- Temps de partage L'artiste rencontrera pendant son temps de résidence des acteurs de la vie culturelle et artistique du territoire. Pour le bon équilibre artistique du projet, le temps de création sera de 70 % et le temps d'animation de 30 %.

Conditions d'accueil en résidence

- L'artiste bénéficie pour les trois mois de la résidence de la mise à disposition d'un logement équipé de 80 m² avec atelier, situé à l'avant de l'Hôtel de Mora, un hôtel particulier du milieu du 18^e siècle, à proximité des ateliers du musée de l'illustration jeunesse, et en plein coeur du quartier historique de Moulins, préfecture de l'Allier, en région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Mise à disposition des ateliers avec fournitures et dialogue avec l'équipe de médiation des musées.
- Aide des services techniques des musées si besoin (pour le logement, pour la réalisation de l'exposition...).
- Accès au réseau wifi, copieur scanner.
- Accès à un vélo avec ou sans assistance électrique si souhaité.
- Allocation de résidence de 1650 euros / mois pendant 3 mois.
- A l'issue du séjour, le travail réalisé permet la réalisation d'une exposition.

Dates et durée de la résidence

La résidence est prévue pour une durée de trois mois, sur une période répartie, après accord, d'octobre à décembre 2022.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra obligatoirement comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation et d'intention du projet (deux pages maximum) expliquant si l'artiste a déjà

bénéficié d'une résidence.

- un CV complet (avec mention du permis de conduire)
- un dossier artistique synthétique (des visuels d'œuvres réalisées et d'éventuelles copies d'articles évoquant son travail).
- éventuellement un ouvrage déjà publié ou travaux déjà réalisés.
- une présentation des actions de médiation envisagées en direction des publics.
- une attestation du statut de l'artiste (affiliation à la maison des artistes, déclaration du début d'activité, numéro de SIRET, capacité à produire des factures et à certifier ses déclarations sociales et fiscales...).

Critères de sélection

L'artiste sera sélectionné.e par un jury sur dossier en fonction de l'originalité de son projet et de la double dimension artistique et de médiation.

Dépôt des dossiers

Dossiers à envoyer à : residencemusee@allier.fr

Ou par voie postale à :

Conseil départemental de l'Allier

pour le Musée de l'illustration jeunesse –

1 avenue Victor Hugo – BP1669 – 03016 Moulins cedex

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 5 août 2022

Dernière édition : 14 mai 2024 à 15:55

<https://auvergnerrhonealpes-livre-lecture.org/articles/residence-illustration-au-mij-appel-a-candidatures>